

Banque BCPST Inter-ENS/ENPC
Informations pratiques concernant le déroulement des oraux

Session 2022

Secrétariat du concours BCPST.

Le secrétariat qui gère l'ensemble des épreuves de la banque BCPST inter ENS/ENPC est basé à l'ENS de Paris (45 rue d'Ulm), **salle Beckett**. Il peut être joint par :

- téléphone au 01 44 32 29 68
- courrier électronique à l'adresse : oraux-concours-sciences@ens-lyon.fr

Le secrétariat téléphonique et sur place sera ouvert du jeudi 9 juin (13h) au vendredi 1er juillet (18h), chaque jour d'épreuve (ouverture 30 minutes avant le début de la première épreuve, fermeture 30 minutes après la fin de la dernière épreuve). **L'adresse mail est par contre valable dès maintenant.**

Convocation aux épreuves orales.

Elle est disponible sur le lien :

<https://www1.scei-concours.fr/AccueilCandidatENSBCPST/AccueilAction.do?oral=70>

Pour la retirer, vous devrez vous connecter ("Se connecter" en haut à gauche) avec votre numéro de candidat et votre code signature SCEI.

Pendant la période entre maintenant et la fin des oraux, des modifications marginales (horaires) sont susceptibles d'intervenir ponctuellement sur vos plannings d'oraux. **Il est donc recommandé de se connecter quotidiennement sur le site pour vérifier d'éventuelles évolutions de vos horaires d'épreuves.**

Si des modifications plus importantes devaient être effectuées sur votre planning, vous serez d'abord consultés par mail ou par téléphone avant qu'elles ne soient effectives.

Si de votre côté vous devez déplacer une épreuve, indépendamment du lieu où elle se déroule, contactez le secrétariat aux coordonnées indiquées ci-dessus (**privilégier le courrier électronique**), en exposant précisément vos contraintes d'emploi du temps et en indiquant vos disponibilités. Préciser également votre numéro de candidat. **Attention, le planning des banques ENS et Agro est effectué en concertation, vous ne devriez donc pas avoir de chevauchement entre les épreuves de ces 2 banques. Nous n'accepterons donc que des demandes de changement dûment motivées. Les demandes pour convenance personnelle ne seront pas acceptées.**

Suite à toute modification, vous pourrez télécharger la version actualisée de votre convocation sur le site d'inscription. Une convocation ancienne sera cependant acceptée par les examinateurs si vous n'avez pas pu imprimer la plus récente. Les examinateurs sont évidemment informés en même temps que vous des changements.

Épreuves se déroulant à l'ENS Ulm.

- En ce qui concerne les oraux ayant lieu sur le site de l'ENS Ulm, ils sont dispersés sur différents bâtiments mais **dans tous les cas** (même si vous connaissez le chemin), il vous faut d'abord vous présenter au secrétariat des admissibles, **salle Beckett**, 45 rue d'Ulm (suivre le fléchage), où les secrétaires vous remettront un badge d'accès pour les autres bâtiments, et vous expliqueront comment vous y rendre.
- **Le badge est ensuite à laisser à l'examineur**, au moment où vous signez la feuille d'émargement, **sauf si vous avez un autre oral sur le site d'Ulm le même jour**, auquel cas vous pouvez conserver le badge jusqu'à l'oral suivant.

Épreuves se déroulant à l'ENS de Lyon.

- Le secrétariat d'accueil est situé sur le site Monod de l'ENS de Lyon, (46 allée d'Italie - **salle LE C 53**). Suivre le fléchage depuis l'accueil à l'entrée du bâtiment.
Ce secrétariat peut être joint du mardi 14 juin au vendredi 1er juillet, par :
 - téléphone au 04 72 72 87 30 de 7h30 à 18h45
 - courrier électronique à l'adresse : oraux-concours-sciences@ens-lyon.fr
- Pour ce qui concerne l'hébergement à Lyon, un document d'information est joint au dossier que vous avez téléchargé sur banques-écoles.

Épreuve de TIPE.

Les candidats admissibles devront transmettre leur rapport de TIPE et la page de garde, **sous format numérique PDF**, sur l'application d'inscription SCEI en tant que documents supplémentaires à téléverser dans l'onglet « Liste des pièces justificatives », rubriques « page de garde » et « rapport » (**attention à ne pas inverser la place des deux fichiers**).

Le lien est donc le même que pour l'accès au dossier d'inscription :

https://mondossier.scei-concours.fr/PreInscription/authenticationCandidat?tut_cod=1

***L'accès au module de dépôt sera ouvert
du vendredi 3 juin 2022 au jeudi 9 juin 2022 inclus***

Rappelons que le rapport doit comporter entre 6 et 10 pages (soit au maximum 20 000 caractères), illustrations comprises. Les textes et figures doivent être l'oeuvre du candidat : les reproductions et les copies ne sont pas acceptées sauf, éventuellement, pour des documents de base servant à la question de départ.

Des « templates » de pages de garde sous différents formats sont joints au dossier que vous avez téléchargé sur banques-écoles.

* * *